

# Leers infos

Le magazine de la Ville

Fév.  
2020

60

## Le nouveau Cœur de Ville



*Le parking en schiste rouge a laissé place à un parking paysager avec gare de bus et square en cours de réalisation.*

## 2 ■ Sommaire

### 4 à 6 ► RETOUR EN IMAGES

### 7 à 9 ► DOSSIER

Cérémonie d'accueil des nouveaux résidents

Les vœux 2020...



Avec la participation de l'Harmonie municipale.

### 10-11 ► ACTION SOCIALE

Le bus de l'accès au droit à Leers

Venez profiter d'un repas convivial sans cuisiner!

Une mutuelle santé élargie

Les personnes en situation de handicap réunies autour d'une galette

### 12 ► VIE SCOLAIRE

Opération Junicode

### 13 ► SPORT

Un demi-tour du monde à vélo pour Jean-Philippe Bossut

Stage de voile pour les 11-17 ans à Cassis

### 14 ► VIE ÉCONOMIQUE

Un nouveau label Qualité pour le commerce leersoïis

### 15 à 18 ► CADRE DE VIE

Travaux : les chantiers en cours

Cœur de Ville... Nouveau quartier, nouveaux services

Un « moulin à eau » aux jardins familiaux

La déchetterie mobile reprend du service

Lancement du défi « Familles Zéro déchet »

### 19 ► INFOS PRATIQUES

Calendrier des inscriptions 2020

Organisez une fête des voisins

Demande de médailles : du nouveau

Une psychomotricienne à Leers

### 20-21 ► AGENDA

### 22-23 ► TRIBUNES - ÉTAT CIVIL

**Directeur de la publication :** Jean-Philippe Andriès  
**Rédaction :** Martine Marmus - Anthony Reynaert  
**Mise en page :** Frédéric Fouriaud  
**Photos :** Service Communication  
**Édition :** Mairie de Leers  
**Impression :** Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)  
**Dépôt légal :** Février 2020  
**Tirage :** 5 000 exemplaires

**Mairie de Leers**  
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers  
Tél. : 03 20 200 600 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
**Ouverture**  
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h  
**Permanence du maire**  
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) ■  Ville de Leers ■ [www.passculture.net](http://www.passculture.net)



## Disposition en période pré-électorale

En raison de la période pré-électorale, le Leers infos ne fait plus paraître l'éditorial du maire.



## Les 15 et 22 mars N'oubliez pas d'aller voter!

**Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. En cas de second tour, il aura lieu une semaine plus tard, le dimanche 22 mars 2020.**

Annoncées par le ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019, ces dates ont été officialisées par publication au Journal officiel le jeudi 5 septembre 2019.

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à deux tours et celles du scrutin proportionnel.

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de six ans par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Les conseillers communautaires (MEL) sont élus simultanément.

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal.

**À Leers, les 7 bureaux de vote sont ouverts de 8 h à 18 h.**

Bureau n° 1 - Salle André Kerkhove  
 Bureau n° 2 - Salle Michel Lefebvre  
 Bureau n° 3 - École Léonard de Vinci  
 Bureau n° 4 - Hôtel de Ville  
 Bureau n° 5 - École Pauline Kergomard  
 Bureau n° 6 - Résidence autonomie *Les quatre vents*  
 Bureau n° 7 - Résidence des Cygnes



### Faites partie d'un bureau de vote!

Les élections municipales nécessiteront la présence d'assesseurs bénévoles qui assisteront les présidents des bureaux de vote, participeront à leur bon fonctionnement et vérifieront la régularité des opérations de vote.

Pour assurer cette mission citoyenne, il suffit juste d'être inscrit sur les listes électorales de la commune (pas nécessaire d'appartenir à une formation politique). Vous pouvez également être scrutateur en charge du dépouillement après la clôture du scrutin.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service Élections de la mairie au 03 20 200 600.**

## 4 Retour en images

### Spectacle *Harry Potter Show* ►

Le 8 décembre, c'est dans une salle municipale du centre bondée que le magicien Antoine et son assistante Val ont emmené petits et grands vers le monde d'Harry Potter avec leurs tours de magie. Le parterre d'enfants, dont plusieurs s'étaient déguisés en petits mages de Poudlard, a ovationné les grandes illusions présentées. Les parents aussi ont apprécié ce spectacle de qualité. À la sortie, des élus leersois ont offert à chaque enfant un père Noël en chocolat, petite surprise en période de fêtes.



### ◀ Banquet de Noël

Près de 200 aînés leersois ont partagé un repas convivial samedi 14 décembre à la salle des fêtes André Kerkhove.

Le banquet s'est poursuivi par un après-midi dansant animé par le tour de chants et d'accordéon de Frédéric Danquoins.

### Distribution des colis de Noël ►

Samedi 14 décembre, en mairie, Jean-Philippe Andriès, maire, les adjoints et les conseillers municipaux ont distribué à près de 800 aînés leersois colis et coquilles de Noël, des présents toujours très appréciés en cette période de fêtes.



## Le Noël des assistantes maternelles ▼

La crèche familiale *La ronde des lutins* a fêté Noël le samedi 14 décembre. Les assistantes maternelles ont proposé aux enfants un spectacle de marionnettes avec une histoire ponctuée de chansons. Cette belle animation s'est clôturée par la venue du Père Noël qui a distribué des friandises et proposé une séance photo avec les enfants... mais aussi avec les assistantes maternelles!



## Audition de Noël de l'École municipale de musique ►

Le 17 décembre dernier, l'esprit de Noël planait lors de l'audition de l'école de musique à l'église Saint-Vaast. Le public a pu apprécier le travail effectué par les élèves musiciens, du cours d'éveil aux ensembles instrumentaux mais aussi en chant choral. **La prochaine audition sur le thème des musiques du monde aura lieu le mardi 31 mars à la salle municipale du centre.** L'entrée est libre, n'hésitez pas à venir écouter et encourager les musiciens.



## ▼ Distribution de coquilles dans les écoles



Comme c'est la tradition à Leers, le Père Noël et ses lutins sont venus distribuer des coquilles dans toutes les classes maternelles et élémentaires de la commune.

Pour les remercier, les enfants leur ont chanté de jolis chants de Noël appris pour l'occasion.

## 6 Retour en images

### Les associations aussi ont fêté Noël ▼



Le 15 décembre dernier, les archers leersois se sont retrouvés pour le traditionnel tir de Noël du LOS Tir à l'arc. Un moment très convivial et récompensé par de nombreux lots!



L'association Saint-Vaast a, quant à elle, organisé des animations pour enfants et une crèche vivante à l'église. Âne, mouton, veau... la présence d'animaux est toujours très appréciée par les petits comme par les grands!



### ▲ Théâtre : Mais où est passée Davina ?

Dimanche 2 février, la troupe de théâtre lilloise *La Boule de cristal* est venue jouer sa nouvelle création *Mais où est passée Davina ?* une comédie policière menée tambour battant par huit comédiens amateurs. Le public leersois a vivement applaudi ce petit moment de détente dominical.

# Bienvenue à Leers!

**La cérémonie d'accueil des nouveaux résidents a lieu tous les deux ans. Le 31 janvier dernier, Jean-Philippe Andriès, maire, et le Conseil municipal ont reçu en mairie une centaine de Leersois arrivés dans la commune en 2018 et 2019.**

Invités par la municipalité et accueillis par l'ensemble des élus, les nouveaux Leersois ont eu droit à une présentation succincte de la commune, de son cadre de vie, des services que la ville peut offrir sans oublier la diversité des commerces et les activités proposées par les structures associatives. Chacun aura d'ailleurs pu apprécier cette dynamique du monde associatif leersois au travers du film rétrospectif de l'année écoulée. La soirée s'est terminée par des échanges conviviaux.



**Véronique et Jérôme** viennent de Wattrelos. Après avoir recherché à s'installer à Hem, ils sont finalement arrivés à Leers, rue de Jüchen, en septembre 2018 avec leurs deux filles Chloé et Justine. Ils ont « l'impression de revivre » en profitant de la campagne environnante. Jérôme fait du vélo et court régulièrement le long du canal. Véronique apprécie particulièrement de faire ses courses à la ferme.



**Angeline** cherchait à s'établir dans une petite ville. Avec son mari, ils avaient une image accueillante de Leers et après avoir emménagé allée du Cou-lombier, en octobre 2018, ils s'y sentent vraiment bien. Fille de commerçant, Angeline aime faire ses courses en centre-ville. Maman de trois enfants, **Evan, Axel et Owen**, elle est ravie de vivre dans une ville à taille humaine. Deux de ses trois fils vont à l'école Blin/Péri et pratiquent le football au sein du club leersois.

**Bérandère, Pierre et leur fille Solène** se sont installés à Leers, dans le quartier du Buisson, en juin 2018. Ils ont choisi Leers pour le cadre de vie et le calme, mais aussi pour se rapprocher de leur travail, à Leers pour Bérandère et à Roubaix pour Pierre. Ils sont très impliqués dans les défis écologiques lancés par la Ville : zéro déchet, déclics, photo thermique et compostage.



**Anita**, ex-habitante de Sin-le-Noble, est venue s'installer à Leers il y a un an et demi pour se rapprocher de son fils, déjà Leersois. Elle aime la tranquillité de la commune et de son quartier, rue des Cyprès. Elle participe à la vie associative avec le LOS Yoga Club et son petit-fils est inscrit à l'École municipale de musique. Elle apprécie la proximité de Lille et l'accès facile à la Belgique.

**Mélanie** est arrivée allée Michel Pluquet, en juillet 2019 avec sa fille **Éloïse**, lycéenne à Roubaix. Elle avait besoin de retrouver ses racines. Sa grand-mère et sa marraine ont toujours vécu et sont toujours à Leers. Elle redécouvre la sérénité qui règne dans la commune qu'elle a bien connue lorsqu'elle était enfant. Elle se souvient du temps où elle jouait dans le petit riez.





## Les vœux 2020

**La traditionnelle cérémonie des vœux du maire au monde associatif et économique a réuni plus de 400 personnes, le 18 janvier, à la salle André Kerkhove.**

Tous les participants ont été accueillis par le maire et les élus. Placé sous le signe de la convivialité, ce grand rendez-vous de début d'année était présenté par le service Animation de la Ville et des élus municipaux. La soirée, rehaussée par une prestation de l'Harmonie municipale, a permis de visionner trois petits films rétrospectifs de l'année 2019, produits et réalisés par le service Communication. Plusieurs Leersois qui se sont distingués en 2019 ont ensuite été mis à l'honneur.

### Les nouveaux commerçants, artisans et entrepreneurs

**Valentin Parages et Swann Bouche** ont développé une nouvelle activité de restauration, traiteur, salle de réception et chambre d'hôtes dans les locaux de l'ancienne ferme de *La Buissonnière* qu'ils ont complètement rénovés.

**Tendances et Fraîcheur**

72, rue Pierre Catteau - Tél. : 06 79 67 66 54

**Olivier Szajwaj** a créé une société de maîtrise d'œuvre en bâtiment pour vous aider dans la réalisation de projets de constructions ou réhabilitations, de la rédaction du cahier des charges jusqu'à la réception des travaux.

**Citmo Ingénierie**

50, avenue de Verdun - Tél. : 06 99 09 52 09

**Nathalie Leuridan** a ouvert une boutique de prêt à porter rue des Patriotes, à la place de l'ancienne Villa d'Elsa. Elle propose des articles de modes, vêtements féminins et accessoires ainsi qu'un rayon autour du cadeau.

**Louve**

6/8, rue des Patriotes - Tél. : 03 20 49 83 04

**Julian Bataille et Élise Vandelande** ont ouvert un magasin de fruits et légumes à la place de l'ancienne enseigne *Leers primeurs* fermée en juin dernier. En plus d'un étal bien achalandé, ils proposent des jus de fruits, fruits secs, épicerie fine *bio*, vins et paniers garnis...

**Au fruitier de Leers**

32, rue des Patriotes - Tél. : 03 20 22 29 81

**Frédéric Hauguet** a créé son entreprise de peinture et décoration pour réaliser vos projets intérieurs et extérieurs.

**Fred'ecopeinture**

Tél. : 06 13 40 75 50

### Un nouveau label

**Caroline Gosset** a obtenu le label *Qualité Commerce* pour sa boutique *Au cadeau fleuri* qu'elle a repris il y a 15 ans et qui propose des cadeaux, des fleurs coupées et des plantes (voir p. 14).

**Au cadeau fleuri**

1 ter, rue Victor Hugo - Tél. : 03 20 45 90 83

**Catherine Kerlidou, adjointe à l'Action économique**, a également évoqué la rénovation de l'institut *Caroline B*, la rénovation complète du restaurant et de la cuisine de *La Guinguette*, la nouvelle implantation de *La poissonnerie leersoise*, le partenariat entre *La Chocoline* et la ferme de *l'Horne* pour l'élaboration d'un « vrai pain du village ». Elle a ensuite tenu à souligner le nouveau départ de l'**Union commerciale et artisanale de Leers** présidée par Maria Fontan.



**Romain Marceau, Jimmy et Teddy Melchior**



Jimmy et Teddy Melchior présenté par Jacques Laumaillé, adjoint au Développement durable.

Ces trois jeunes ont réalisé une **action citoyenne** à Leers. L'objectif : débarrasser la ville de la pollution provoquée par les débris, les mégots, les bouteilles, les cannettes... Ils se sont attaqués au nettoyage de plusieurs rues et points de la commune, notamment aux abords du canal. Ils vont prochainement mettre en place un partenariat avec la Maison des Jeunes et lancent un appel aux Leersois : « *Tout le monde est bienvenu le samedi après-midi pour nous aider!* »

**Jacques Laumaillé, adjoint à la Démocratie citoyenne**, a remercié les jeunes pour cette action au service de la commune.

**Daniel Mathon**, président du LOS Football, **Virginie Wavrin**, dirigeante chez les féminines et **Nicolas Habera**, responsable de la section féminine de football.



Alain Guermontprez, adjoint au Sport, entouré des cadres du LOS Football.

**Le LOS Football a reçu un nouveau label pour l'école de football féminine : le label Or** remis par le District des Flandres de football. La distinction, obtenue pour trois ans, récompense le savoir-faire et les compétences des éducateurs. Ce label était jusqu'alors uniquement détenu par le LOSC et c'est une très grande fierté pour le club leersois de l'avoir obtenu.

**Alain Guermontprez, adjoint au Sport**, a félicité les dirigeants du club mais aussi les éducateurs et les parents qui œuvrent au quotidien pour le sport.

**Marylène Vandermeiren**, directrice du SIDPA et son équipe



La directrice et l'équipe du SIDPA mises à l'honneur par Dominique Saint-Oyant, adjointe à la Santé.

Chaque semaine, **le SIDPA**, dans une démarche de prévention liée à la santé, propose aux patients pris en charge à la résidence autonomie **Les quatre vents**, mais aussi à l'extérieur, de participer à des ateliers mémoire. En organisant un éco-loto au sein de la résidence dans le cadre de la Semaine bleue, l'association de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Âgées a remporté **le premier prix du concours national remis par la Fondation de France**.

**Dominique Saint-Oyant, adjointe à la Vie associative**, a félicité la directrice et les aide-soignantes pour leur action au service des personnes âgées, et en particulier le maintien à domicile.

**Michel Bourgois a passé le relais**

Président de l'Harmonie municipale depuis 34 ans, Michel Bourgois a cessé ses fonctions au cours de l'assemblée générale, le 26 janvier dernier. Jean-François Liagre lui succède et il reste vice-président, en attendant le renouvellement, en 2021, de l'équipe dirigeante.

À 82 ans, Michel Bourgois a passé 66 années au sein de notre société musicale qui a célébré l'an dernier son 215<sup>e</sup> anniversaire. Issu d'une famille de musiciens, il a commencé à étudier la musique vers l'âge de 15 ans, « *par tradition* » explique-t-il « *mon père ne m'a pas laissé le choix. Il était lui-même musicien à Leers depuis 1926* ». « *C'est en 1954 que je suis entré à l'École de musique de l'Harmonie municipale - qui a été remplacée par l'École municipale de musique en 1994 -* » se souvient-il « *J'ai d'abord joué de la trompette puis du trombone à coulisse avant de rejoindre le pupitre des tubas, comme mon père* ».

Succédant à Paul Bourgois, il avait pris les commandes de la doyenne des associations leersois en 1986. Son dévouement au service de la musique a été récompensé par la panoplie complète des médailles décernées aux musiciens, la dernière est celle des vétérans. En 2014, Jean-Claude Van Belle lui avait remis la plaquette d'honneur de la Ville de Leers pour 60 ans de musique. Toutes nos félicitations pour ce beau parcours!



# Un bus de l'accès au droit

*Le 12 décembre dernier, un drôle de bus s'est arrêté à Leers : le bus de l'accès au droit, mis en place par la faculté de droit de la Catho et le Barreau de Lille.*



Le véhicule itinérant qui a pour but d'apporter une aide juridique gratuite aux habitants des communes dépourvues de permanences juridiques a stationné un après-midi sur le parking de l'Hôtel de Ville.

**Pour cette expérience innovante et première sortie hors de Lille**, Ioannis Panoussis, doyen de la faculté de droit,

et Jean-Baptiste Dubrulle, bâtonnier du Barreau de Lille, se sont déplacés à Leers afin d'accueillir les nouveaux intéressés. Une trentaine de personnes est venue s'informer.

Les permanences gratuites étaient assurées par des bénévoles, avocats et étudiants en droit, sans rendez-vous. Les consultations ont permis aux de-

mandeurs de recevoir des conseils dans différents domaines : le travail, la consommation, la famille, le logement, le pénal, le surendettement, l'immobilier, la santé...

Le bus reviendra à Leers chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14 h à 17 h sur le parking de l'Hôtel de Ville.

## Venez profiter d'un repas convivial sans cuisiner !

*Tous les jours, sauf le dimanche, vous pouvez venir, seul ou à plusieurs, déjeuner à la résidence Les quatre vents. Cuisinés à partir de produits frais et de saison, des menus variés et équilibrés vous y attendent.*



Pour un prix de 11,01 €, la résidence vous propose une entrée, un plat, un dessert et une boisson. Venez découvrir ce service et laissez-vous surprendre!

**Inscriptions sur place ou au 03 20 75 13 90 jusqu'au jour-même avant 9 h.**

Et ne manquez pas, une fois par mois, **les repas à thème** avec animation pour 14,63 €.

VENDREDI ...	THÈME	ANIMATION	MENU
20 mars	Le printemps	Animation musicale Jeremy & Co	Buffet Campagnard - Fromage - Assortiment de desserts
10 avril	Paris-Roubaix	Animation musicale François Caccivio	Salade Crétoise - Spaghetti au poulet et légumes Fromage - Salade d'agrumes à la Cannelle

# Une mutuelle santé élargie

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la CMU-C (Couverture maladie universelle complémentaire) et l'ACS (Aide au paiement d'une complémentaire santé) ont été remplacées par la Complémentaire santé solidaire. Le droit à cette aide pour payer vos dépenses de santé dépend de votre situation et de vos ressources. Selon vos ressources, elle ne coûte rien ou moins d'un euro par jour et par personne. Une seule demande est à faire par foyer.



**Avec la Complémentaire santé solidaire, vous ne payez pas :**

- le médecin
- le dentiste
- l'infirmier
- le kinésithérapeute
- l'hôpital
- les médicaments.

**Et dans la plupart des cas, vous ne payez pas :**

- les prothèses dentaires
- les lunettes
- les prothèses auditives
- les dispositifs médicaux.

Cette nouvelle mutuelle permet de toucher plus de bénéficiaires que les dispositifs précédents, alors n'hésitez pas à vérifier si vous êtes concernés.

**Plafond de ressources applicables au 1<sup>er</sup> novembre 2019 dans la métropole :**

Composition du foyer	Plafond de ressources pour une mutuelle SANS participation financière de l'assuré	Plafond de ressources pour une mutuelle AVEC participation financière de l'assuré
1 personne	8 951 €	13 449 €
2 personnes	13 426 €	20 174 €
3 personnes	16 112 €	24 209 €
4 personnes	18 797 €	28 243 €
+ de 4 personnes	+ de 3 580 € / personne supplémentaire au foyer	+ de 5 379 € / personne supplémentaire au foyer

Pour plus d'informations et pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide, connectez-vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou rendez vous au CCAS, 25 rue de Lys à Leers, du mardi au samedi midi.

## Les personnes en situation de handicap réunies autour d'une galette

En 2019, le CCAS de Leers avait organisé un voyage au parc d'attractions Bellewaerde pour les personnes à mobilité réduite de Leers. Le 25 janvier dernier, les participants se sont réunis à la résidence autonomie *Les quatre vents* pour se remémorer les bons moments passés et partager un moment convivial autour d'une galette des rois.

**Le voyage 2020 aura lieu dans le parc animalier de Pairi Daiza à Brugelette en Belgique le 20 juin.**

Si vous êtes Leersois de moins de 68 ans et en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter le CCAS pour y participer. Tél. : 03 20 20 06 05.  
Mail : [ccas@ccas-leers.fr](mailto:ccas@ccas-leers.fr)



Les administrateurs du CCAS, les personnes en situation de handicap et leurs proches dégustent la galette des Rois pendant la rétrospective de l'année écoulée.



## Opération Junicode

**Il n'est jamais trop tôt pour apprendre le code de la route! Du 6 au 17 janvier, les élèves de CM1 et de CM2 des écoles leersoises ont bénéficié d'une formation à la sécurité routière dispensée par la compagnie de CRS des 4 cantons.**

Ces séances connues sous le nom de Junicode sont organisées tous les ans. Elles ont pour but de sensibiliser les enfants aux risques liés aux déplacements en milieu urbain.

Durant deux semaines, les classes se sont succédées à la salle municipale du centre où elles ont été accueillies par **Sébastien Pressoir**, brigadier CRS et **Léa Billain**, son adjointe.

Tous les élèves commencent par une formation théorique pour apprendre le code de la route, le maniement de la bicyclette et le port du casque pour une sécurité optimale. Seuls les élèves

de CM2 sont concernés par la partie pratique qui consiste à effectuer en vélo un circuit qui comporte des panneaux de signalisation, des intersections, avec ou sans priorité... et passent un examen visant à contrôler leurs connaissances.

Pour clore la session, les élèves de CM2, accompagnés de leurs enseignants et leurs parents, étaient invités à une réception le 17 janvier à la salle municipale du centre.

La cérémonie s'est déroulée en présence de M<sup>me</sup> Lancial, directrice de la prévention routière, M. Jossierand de la Direction départementale des terri-

toires et de la mer (DDTM), M. Dubus, commandant représentant la compagnie de CRS, M. le Maire et les élus.

Les deux CRS chargés de la formation au Junicode ont décerné aux enfants les attestations de participation et les personnalités présentes leur ont remis un set d'éclairage vélo offert par la Ville.

### En chiffres

**131** élèves de CM1  
et **131** élèves de CM2  
ont participé au Junicode 2020.

**13** enfants ont obtenu **100 %**  
de réussite aux épreuves :

Oscar Aubert-Pellot (Jeanne d'Arc)  
Louis Dejardin (Jeanne d'Arc)  
Samy Guéroui (Blin / Péri)  
Séréna Di Lorenzo (Blin / Péri)  
Hugo Borowiec (Blin / Péri)  
Aaliyah Laater (Blin / Péri)  
Baptiste Conduche (Blin / Péri)  
Thomas Winter (Léonard de Vinci)  
Oscar Teneul (Léonard de Vinci)  
Yazid Didouh (Léonard de Vinci)  
Lucas Boulanger (Léonard de Vinci)  
Axel Meddahi (Léonard de Vinci)  
Baptiste Marquie (Léonard de Vinci)

### Le Junicode, à quoi ça sert ?

- À apprendre les bases du code de la route.
- À savoir se déplacer à pied correctement.
- À apprendre à circuler en vélo : ne pas rouler sur les trottoirs réservés aux piétons, utiliser les pistes cyclables existantes, rouler du bon côté de la chaussée, ne pas zigzaguer sur la route.
- À garder son vélo en bon état : vérifier l'état général, l'état des freins et l'éclairage.
- À être visible la nuit ou les jours de mauvais temps : porter un gilet fluo, même si ce n'est pas cool!
- À porter un casque, même si ce n'est pas tendance!



## Un demi-tour du monde à vélo...

**C'est le nouveau défi que s'est lancé Jean-Philippe Bossut, professeur de sport au collège Alphonse Daudet. Après le Cap Nord, l'Islande et la Birmanie, notre aventurier va parcourir 18 000 km en vélo pour rallier Hanoï au Vietnam. Il est parti de Leers le 1<sup>er</sup> février.**

Pour ce voyage qu'il a minutieusement préparé pays par pays, Jean-Philippe Bossut s'est entraîné pendant plus d'un an, au rythme de 250 kilomètres par semaine. À quelques jours du départ, nous l'avons rencontré avec son compagnon de route à deux roues : un prototype *Riverside* développé par Décathlon qu'il va tester pour la marque. Dans ses bagages, le cycliste aguerri a tout prévu « Je n'emporte que l'essentiel... peu de vêtements mais pour toutes les températures qui seront parfois extrêmes, y compris pour la pluie, tente, duvet, chaussures, réchaud, quelques paquets de pâtes, riz et semoule... sans oublier ma caméra et mon drone » déclare-t-il en songeant déjà aux belles images qu'il va nous ramener. Le vélo chargé pèse entre 45 et 50 kilos.

Six mois, c'est le temps qu'il prévoit pour traverser 26 pays : la Belgique, l'Allemagne, la République Tchèque, l'Autriche, la Slovaquie, la Hongrie, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kirghistan,

l'Inde, le Népal, la Birmanie, la Thaïlande, le Laos et enfin... le Vietnam!

« Tout se fera en vélo sauf la traversée de la mer Caspienne pour éviter l'Iran, et, à la demande de mon épouse, j'ai également choisi de survoler les pays à risques tels que l'Afghanistan, le Pakistan et le Tibet, je prendrai donc un vol entre Almaty au Kazakstan et New-Delhi en Inde » explique-t-il « Je suis mentalement prêt et confiant mais je sais que je vais devoir faire face à des situations compliquées en termes de ravitaillement, de routes en mauvais état, d'autorités récalcitrantes ».

Jean-Philippe Bossut prévoit une arrivée à Istanbul début mars, à New-Delhi début mai et à Hanoï début août.

Si vous voulez suivre son périple rendez-vous sur **Facebook** : Globedreamer et **Instagram** : The Globedreamer, en attendant un nouveau film à son retour. Nous lui souhaitons un merveilleux voyage.



Pour son départ, le 1<sup>er</sup> février, Jean-Philippe Bossut avait donné rendez-vous aux Leersois, des amis, des élèves... devant l'église. Plus d'une centaine de personnes l'ont encouragé et de nombreux cyclistes, dont son fils Germain, ont commencé le parcours avec lui.



**Vous avez entre 11 et 17 ans ,  
le stage de voile à Cassis est pour vous!**

Pour tout renseignement, adressez-vous à la Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif  
Complexe sportif Alphonse Daudet, rue Roger Salengro à Leers. Tél. : 03 20 75 62 59.  
Pré-inscription : du mardi 25 février au samedi 7 mars. Tarif selon le quotient familial.

du 19  
au 25  
AVRIL

# Un nouveau label Qualité pour le commerce leersois



Une nouvelle enseigne et une façade plus attrayante au Cadeau Fleuri.

Il y a quinze ans, Caroline Gosset a ouvert le magasin *Au cadeau fleuri* situé rue Victor Hugo. En 2019, elle a souhaité faire un bilan et a contacté la Chambre de Commerce et d'Industrie. L'intervention de la CCI lui a permis d'obtenir une liste de points à améliorer. Enseigne, décoration, accueil, visibilité sur Internet... une centaine de critères ont été passés en revue. « *C'était une façon de se remettre en question, de voir ce que l'on ne voit plus forcément au quotidien* » nous explique-t-elle.

Elle a ensuite entièrement repensé son magasin. Une nouvelle enseigne et une façade plus attrayante, appréciées des clients qui viennent ici pour l'accueil et les belles compositions préparées par Caroline.

En décembre dernier, la CCI Grand Lille, représentée par Xavier Tilmont, s'est déplacée pour évaluer les changements et lui décerner le label *Qualité commerce*.

« *C'est le résultat de vos efforts pour améliorer le confort et la visibilité de votre commerce* », l'a-t-il félicitée. Avec sa plaque et son trophée à la main, la fleuriste autodidacte est fière du chemin parcouru et de cette expérience qui lui a permis de faire évoluer sa boutique.

Caroline vend des fleurs coupées, plantes et cadeaux, le tout à prix abordables. Elle propose même de vous livrer. Quelle que soit l'occasion, si vous souhaitez faire plaisir ou vous faire plaisir, pensez au cadeau fleuri!

### Au cadeau fleuri

1 ter, rue Victor Hugo - Tél. : 03 20 45 90 83

Ouvert les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h

et le dimanche de 9 h 30 à 13 h

**f** Au cadeau fleuri

## Des commerces leersois reconnus

Après la Boucherie du centre, La Chocoline et le salon de coiffure *Hair Bo*, le magasin *Au cadeau fleuri* vient enrichir la liste des commerces labellisés par la CCI, preuve - s'il en fallait - de la qualité et de l'envie de toujours s'améliorer des commerces de proximité leersois.



# Bientôt une piste cyclable et une nouvelle voirie dans le Parc d'activités de Roubaix-Est, devenu depuis peu, le Parc d'activités du versant Nord-Est

**Les travaux, réalisés par la MEL, doivent démarrer début mars et le chantier qui prévoit la réfection de la chaussée, des trottoirs et la création d'une piste cyclable va durer huit mois.**

Créé en 1974, le parc de Roubaix-Est n'a jamais fait l'objet de réfection de ses voiries.

Résultat d'un travail intercommunal des maires de Leers, Lys-lez-Lannoy et Toufflers, une enveloppe a été débloquée par la Métropole Européenne de Lille pour refaire les rues, mais aussi pour créer une vraie piste cyclable indépen-

dante de la route, qui traversera la zone pour se raccorder aux entrées des trois communes.

À Leers, c'est au carrefour des rues Picavet et Salengro que va commencer le chantier. Les trottoirs et la voirie seront entièrement refaits. D'une largeur de 9 mètres, la route passera à 7 mètres pour permettre la création, de chaque côté, d'une nouvelle piste cyclable surélevée.

Pour limiter la gêne des usagers, les travaux seront réalisés par demi-chaussée, avec la mise en place de sens uniques et de déviations à l'intérieur de la zone.

Cette opération va peut-être permettre aux salariés des entreprises riveraines de laisser leur voiture au garage, et de rassurer les familles des jeunes qui traversent chaque jour le parc d'activités à vélo pour se rendre au collège Alphonse Daudet.



## Travaux d'accessibilité au cimetière *Le Village*

L'opération s'inscrit dans le programme de mise en accessibilité des espaces communaux selon l'ADAP (agenda d'accessibilité programmé par la commune) déposé en préfecture en 2015.

Parce que l'espace doit être accessible à toute personne, y compris en fauteuil roulant, des travaux d'aménagement des allées principales, celles qui mesurent environ 4 mètres, sont en cours. Celles-ci seront prochainement bitumées et des bordures seront posées pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite.

**Coût : 160 000 €**



# Cœur de ville...

nouveau quartier,



**La fin de l'année 2019 a été marquée par la livraison des logements au Clos des Ateliers et la fin du chantier de l'opération Cœur de Ville. Après presque deux années de travaux, c'est un nouveau quartier que retrouvent les riverains et les usagers de la voirie.**

**Construction d'un parking paysager, création d'une gare de bus, aménagement de la rue Salengro et du carrefour avec la rue des patriotes... les travaux pris en charge par la Mel pendant 8 mois apportent au centre-ville un aspect plus accueillant et de nouvelles possibilités :**

### **Un parking de 150 places**

Une nouvelle organisation du stationnement qui offre :

- 24 places de proximité pour accéder facilement aux commerces et écoles ;
- 4 places pour personnes à mobilité réduite ;
- 2 places avec recharge pour véhicules électriques.

### **Une gare de bus**

En apportant une meilleure lisibilité de l'offre de transports, un terminus de 4 quais accueille l'ensemble des lignes de bus Ilévia de la commune. Ce dispositif permet de libérer l'espace occupé par les bus place Lucien Demonchaux qui conserve, malgré tout, de simples arrêts.

**Priorité aux autobus quittant la gare.**

### **De nouveaux agencements**

L'intersection entre les rues Roger Salengro, Joseph Leroy et des Patriotes était particulièrement accidentogène. L'espace a été modifié afin de faire disparaître le décrochement et améliorer la sécurité.

**Rue Roger Salengro**, les trottoirs ont été élargis et de nouvelles places de stationnement ont été créées du côté des habitations.

**Une nouvelle zone 30 a été établie.**

**Rue Molière**, la chaussée a été élargie pour permettre la réalisation de nouvelles places de stationnement le long du square.

### **Et bientôt...**

Sur les plaques en béton du mur mitoyen du parking, une fresque murale sera réalisée par Damien Mazingue, artiste ayant déjà agrémenté la façade de l'Amical-Ciné.



## nouveaux services



### Un nouveau square

Les travaux sont en cours et devraient être terminés fin mars. Après les opérations de terrassement et de conception des espaces (allées, massifs, éclairage...), les plantations vont être réalisées prochainement et les jeux posés.

Composé de deux vergers et de massifs fleuris avec une aire de jeux pour tous, le tout entouré d'arbres à hautes tiges, le nouveau parc urbain se prêtera à la détente et aux loisirs. Lampadaires, clôture en bois et portiques aux trois entrées viendront sécuriser l'ensemble. Il ne restera qu'à attendre les beaux jours pour en profiter!

## Les changements sur nos lignes de bus

Depuis le 6 janvier 2020, les lignes de bus *Ilévia* profitent de la gare routière, arrêt *Leers Cœur de Ville*. Ce nouveau dispositif entraîne quelques changements.

### Ligne 33\* :

**Vers Leers :** le bus emprunte la rue Joseph Leroy, terminus à *Leers Cœur de Ville* (au lieu de *Leers Église*).

**Vers Tourcoing Einstein :** le bus démarre de *Leers Cœur de Ville*, s'arrête à *Leers Église* et continue son itinéraire habituel.

### Ligne 35\* :

**Vers Wattrelos/Tourcoing :** le bus effectue son itinéraire habituel avec un crochet par *Leers Cœur de Ville* entre les arrêts *Leers Bifur* et *Leers Église*.

**Vers Roubaix Eurotéléport :** le bus n'emprunte plus la rue Jules Ferry mais emprunte la rue de Wattrelos puis la rue Victor Hugo, arrêt *Leers Bifur*, et la rue du Maréchal Leclerc. (Les arrêts de la rue Jules Ferry, De Vinci et Bauwens sont transférés rue de Wattrelos. L'arrêt *Victor Hugo* est supprimé).

### Ligne 60E :

**Vers Leers :** le bus emprunte la rue Joseph Leroy puis fait terminus à *Leers Cœur de Ville* au lieu de *Leers Église*.

**Vers Les Prés Edgard Pisani :** le bus démarre de *Leers Cœur de Ville* puis passe par la rue Roger Salengro, la rue de la Plaine, arrêt *Zone Industrielle* et reprend son itinéraire habituel.

### Ligne 945 :

Le matin, le bus dédié aux élèves de Leers (Terminus *Leers Bifur*) et à destination du Collège Saint-Joseph de Wattrelos prend les élèves à *Leers Cœur de Ville* au lieu de *Leers Bifur*. Le soir, ils sont également déposés au terminal de bus.

Les deux autres services 945 à destination et en provenance de *Hem Mésanges* et de *Toufflers Douane* n'empruntent pas les nouveaux quais mais continuent de desservir les arrêts leersois.

\* Les changements impliquent de nouveaux horaires : fiches horaires disponibles en mairie ou sur [www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr)



# Un « moulin à eau » aux jardins familiaux

S'inscrivant dans une démarche de développement durable, les jardins familiaux utilisent au maximum ce que leur donne la nature pour fonctionner : réalisation de compost, récupération de l'eau de pluie provenant des cabanons et de la serre... Aujourd'hui, un nouveau projet sort de terre : une éolienne ! À la manière des moulins à vent qui drainaient les polders en Hollande, elle puisera l'eau en excès dans le sol pour la mettre en réserve dans une cuve juxtaposée.

« **Nous avons déjà connu des inondations sur cette partie du site. Il est essentiel de drainer le surplus d'eau.** »

**Pierre de Sariac**

Tous les ingrédients sont présents : une zone venteuse et un terrain gorgé d'eau à seulement deux mètres de profondeur. Cette eau servira ensuite à arroser les monts de broyat de bois disposés à l'entrée des jardins familiaux afin de favoriser leur décomposition et obtenir ainsi un compost de qualité, disponible pour tous les jardiniers du site.

*L'eau du sous-sol pompée grâce à l'éolienne sert à humidifier le broyat de bois pour en faire du compost.*



## Déchetterie mobile

La collecte reprend sur le parking du cimetière *La Croix des Bergers*, rue Louise de Bettignies chaque 3<sup>e</sup> dimanche du mois de 9h30 à 12h30 :

- |            |              |                |
|------------|--------------|----------------|
| - 15 mars  | - 21 juin    | - 20 septembre |
| - 19 avril | - 19 juillet | - 18 octobre   |
| - 17 mai   | - 16 août    | - 22 novembre  |

Peuvent y être déposés les déchets verts, déchets volumineux ou issus du bricolage familial (portes, fenêtres, revêtement de sol...), déchets d'équipement électrique et électronique, déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, aérosols, produits phytosanitaires, huiles, etc.), le textile et le mobilier.

**C'est gratuit !** Il vous suffit de venir avec votre carte d'accès à la déchetterie.



## Réunion de lancement du défi « Familles Zéro déchet »

Une réunion publique était organisée le 7 février dernier pour le lancement de l'édition 2020 du défi « Familles Zéro déchet ». Le but : réduire de 30% le poids des déchets par foyer pendant un an. Vous avez encore tout le mois de mars pour vous inscrire. Nous vous attendons nombreux pour relever le défi !



# Calendrier des inscriptions 2020

Braderies, voyage des aînés, cinéma pendant la Semaine bleue, colis ou banquet de Noël... Chaque année, pour participer à ces événements, **il est absolument nécessaire de s'inscrire** auprès du service Animation, aux dates prévues.

Les jours et heures d'inscriptions sont relayés sur le site de la Ville, sur le panneau électronique, dans le Leers infos et parfois dans la presse. **Pensez à les consulter et à les noter afin de les respecter**, car il ne sera plus possible de s'inscrire en dehors des créneaux prévus.

## Voyage des aînés » Jeudi 18 juin

**Inscriptions :**

**Mercredi 13 et Jeudi 14 mai**

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;



## Fonds de grenier leersoises des fêtes du Moulin

» Samedi 13 juin

**Inscriptions :**

**Mercredi 20 mai** (pour les riverains)

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;

**Jeudi 28 et Vendredi 29 mai** (pour le public)

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

## Puces du jumelage des fêtes de l'amitié franco-belge » Samedi 12 septembre

**Inscriptions :**

**Mercredi 26** (pour les riverains) **et jeudi 27 et vendredi 28 août** (pour le public) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

## Cinéma des Aînés

» Du mercredi 7 au samedi 31 octobre

**Inscriptions :**

**Jeudi 17 septembre** de 8 h 30 à 12 h et

de 13 h 30 à 17 h ;

**Vendredi 18 septembre** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



## Colis et le Banquet de Noël

» Samedi 19 décembre

**Inscriptions :**

**Jeudi 8, vendredi 9, jeudi 22**

**et vendredi 23 octobre**

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



## Animez les quartiers avec la fête des voisins

Vous souhaitez passer un moment convivial autour d'un verre de l'amitié ou d'un repas avec les habitants de votre quartier? Pensez à **la fête des Voisins**, une manière agréable pour faire connaissance ou entretenir de bonnes relations de voisinage! Cette année, la date officielle est fixée au vendredi 29 mai, mais les fêtes de quartier peuvent avoir lieu n'importe quel autre jour. À Leers, elles se déroulent généralement entre mai et septembre. En 2019, 16 rencontres ont été recensées sur la commune. Si vous aussi avez envie d'organiser ce moment de convivialité dans votre rue ou dans votre immeuble... Lancez-vous! La Ville peut vous prêter des tables, bancs, chaises, tonnelles et vous fournir des kits de l'association *Immeubles en fête* comportant affiches, tracts, gobelets, cartes d'invitation, ballons et nappes.

Une réunion d'informations aura lieu en avril.

**Pour plus d'informations, contactez le service Jeunesse et sport au 03 20 20 79 80.**

## Dématérialisation des demandes de médailles

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2020, les procédures de demande de médailles dans le Nord se font uniquement sur le portail en ligne « Démarches simplifiées » : ce sera un gain de temps pour tous :

- Demande de médailles d'honneur régionales, départementales et communales :

[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc)

- Demande de médailles d'honneur agricole :

[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole)

- Demande de médailles d'honneur du travail :

[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail)

## Une psychomotricienne à Leers

**Marie Duthoit**, psychomotricienne, vous informe de son activité au « Cabinet paramédical du 4 ».

**4 place Lucien Demonchaux**

**Tél. : 06 98 41 70 63**

**marie.duthoit@outlook.com**

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars ▶ 16 h**  
**Concert Les grandes heures du Big Band**



© Fabien Florent.

Duke Ellington, ça vous dit quelque chose? Et Glenn Miller? Ne cherchez plus! Le Collectif Jazz est un Big Band qui vous propose 2 heures de concert autour des plus grands airs du Jazz toutes époques confondues! Pour vous, ils invitent Benoit Vanmullem, saxophoniste international, qui vous plongera avec le Big Band dans une époque où ça JAZZ pas mal!

**Salle André Kerkhove**

**Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit**

**Samedi 7 mars ▶ De 10 h à 19 h**  
**Dimanche 8 mars ▶ De 10 h à 18 h**  
**21<sup>es</sup> Artisanales**



**Près de 100 exposants** : immobilier, rénovation et aménagement, ameublement, électroménager, décoration, mode et accessoires, beauté et bien-être, gastronomie et vins, loisirs, communication, automobile, pompes funèbres...

**Mais aussi des métiers uniques** : ébéniste, joaillier, vannier... avec des démonstrations : gravure sur verre, création de bijoux, confection de chapeaux... et de nombreuses dégustations : charcuterie, fromages, bières, vins, foie gras, huîtres, miels et pâtisseries...

**Salle Alphonse Daudet**

**Entrée et tombola gratuites**

**Jeudi 12 mars ▶ 19 h 30**  
**Conférence audiovisuelle**  
**Le Mexique, des mayas aux grands espaces**

Avec les aztèques, mayas et autres civilisations amérindiennes qui ont vécu sur le territoire, le Mexique dispose d'un héritage culturel riche. Aujourd'hui, ce pays se développe économiquement et touristiquement (avec la presqu'île du Yucatan, Cancún, la capitale tentaculaire Mexico...) mais doit aussi gérer des problèmes frontaliers, l'immigration, les trafics...



© Images du monde.

**Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné**  
**Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit**

**Dimanche 15 mars (1<sup>er</sup> tour)**  
**Dimanche 22 mars (2<sup>nd</sup> tour)**  
**▶ De 8 h à 18 h**  
**Élections municipales**



- Bureau n° 1 : Salle André Kerkhove
- Bureau n° 2 : Salle Michel Lefebvre
- Bureau n° 3 : École Léonard de Vinci
- Bureau n° 4 : Hôtel de Ville
- Bureau n° 5 : École Pauline Kergomard
- Bureau n° 6 : Résidence *Les quatre vents*
- Bureau n° 7 : Résidence des Cygnes

**Lundi 23 mars ▶ De 14 h 30 à 19 h 30**  
**Collecte du sang**

Organisée par l'association *Don de sang bénévole de Leers*.  
**Salle Pasteur**



**Samedi 28 mars ▶ 15 h**  
**(départ du cortège)**  
**Carnavaleers**



Venez défiler avec votre plus beau costume dans une ambiance conviviale et festive. Tous les enfants accompagnés de leurs parents sont les bienvenus! Depuis le parking du Cœur de Ville, le cortège empruntera les rues de Leers jusqu'à la salle municipale du centre où chaque enfant costumé se verra offrir un ticket pour la ducasse de printemps et des bonbons.

**Parking du Cœur de Ville, rue Roger Salengro**

**Dimanche 29 mars ▶ 9 h-17 h**  
**5<sup>e</sup> foire aux disques**



Organisée par la Ville de Leers et le Comité d'entraide leersois.

Une vingtaine d'exposants de la région et de Belgique vous propose CD, vinyles, DVD, cassettes... en coffrets, éditions limitées, collectors, neufs ou d'occasion.

**Salle André Kerkhove**

**Entrée : 1 €**

**Mardi 31 mars ▶ 18 h 30**  
**Audition de l'École municipale de musique**

Thème : Musiques du monde.

**Salle municipale du centre**

**Jeudi 9 avril ▶ 19h30**  
**Conférence audiovisuelle**  
**Bavière, la route romantique**



© Images du monde.

La Bavière, avec ses chaînes de montage automobile réputées, son agriculture florissante... nous offre aussi de superbes paysages parmi lesquels se trouvent des villages au charme incomparable, des sites mythiques laissés par la folie de Louis II de Bavière, des architectures extraordinaires, des lieux baroques où la magie opère et nous transporte dans l'imaginaire romantique de ce roi hors de son temps.  
**Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné**  
**Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit**

**Samedi 25 et Dimanche 26 avril ▶ De 10h à 18h**  
**Salon Nature & Environnement**



L'eau, l'air, le feu et la terre sont considérés depuis des milliers d'années comme les quatre éléments primordiaux de notre belle planète. Découvrez à quel point la nature est présente dans chacun de ces éléments à travers les démonstrations, ateliers et stands du salon *Nature et Environnement*.

**De nombreux stands vous y attendent\*** : produits naturels, produits du terroir, conseils en jardinage... Rencontrez des passionnés qui vous feront découvrir, entre autres, la récupération, la gestion et le traitement des **eaux**, la surveillance de la qualité de l'**air**, le chauffage et la prévention contre le **feu**, l'analyse des sols et sous-sols de la **terre**.

**Participez aux ateliers gratuits et démonstrations** qui se tiendront durant les 2 jours !

**Venez avec vos enfants!** Des animations ludiques, un concours de dessins sur le thème des quatre éléments, des jeux anciens et des châteaux gonflables seront au rendez-vous.



Rencontrez au salon des passionnés de nature.

**Salles André Kerkhove et Michel Lefebvre**  
**Entrée et tombola gratuites**  
**Buvette et petite restauration**

\* Le programme détaillé sera disponible en mairie début avril.

**25 avril ▶ 15h - 22h**  
**26 et 29 avril ▶ 15h - 20h30**  
**27 et 28 avril ▶ 16h30 - 20h30**

**Ducasse de printemps**

Des manèges pour les tout-petits et pour les plus grands et aussi des stands de friandises pour tous !

**Place Lucien Demonchaux**

**Dimanche 26 avril ▶ 8h45**  
**Parcours du cœur**



Organisé à Leers par l'association CAPA. À l'aide d'un plan et d'indications au sol, vous pourrez marcher, courir ou encore faire du vélo en suivant l'un des deux parcours de 7 ou 10 km. N'hésitez pas à venir partager cette matinée sportive et conviviale!

**Départ : salle Pasteur**

**Dimanche 26 avril ▶ 16h**  
**Concert Les plus belles pages du Classique**



© Fabien Flament & AM View.

Mathilde et Fabien Flament invitent Irène Candelier, artiste lyrique et membre des chœurs de l'Opéra de Lille, Benoit Vanmuller, saxophoniste international, et Gatien Louzala, organiste titulaire de l'église Saint-Christophe de Tourcoing, dans un récital lyrique et instrumental autour des plus belles pages de la musique classique : Rossini, Mozart, Donizetti, Vivaldi, mais aussi Anderson, Piazzolla et bien d'autres.

**Église Saint-Vaast**  
**Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit**

## GLAM

*Le GLAM, soucieux du respect des échéances électorales à venir, interrompt son expression libre via ce support.*

## L'Avenir de Leers

**Chères Leersoises, Chers Leersois,**  
C'est avec beaucoup d'émotion que je fais ce qui est ma dernière prise de parole en tant que conseiller municipal de Leers. Il y a maintenant plus de dix ans, je m'installais dans cette belle commune que beaucoup qualifie « ville-village ».

Leers, c'est son moulin, son église, son passé mais surtout des habitants qui aiment profondément leur ville. Des habitants qui sont fiers d'y vivre et qui contribuent à faire rayonner au quotidien la ville à travers leurs engagements sportifs, associatifs et culturels. Leers, c'est aussi des commerçants et artisans de proximité au service des Leersois. Plus encore que le coup de cœur pour Leers, ce sont de formidables rencontres qui m'ont convaincu à mon tour de m'engager sur la liste de l'Avenir de Leers afin de me rendre utile pour servir l'intérêt général de la commune. J'ai donc une pensée toute particulière pour Lucien Nys ainsi qu'à mes co-listiers présents en 2014 pour cette belle aventure. Merci à celles et ceux qui m'ont permis de ressentir cette si grande fierté d'avoir été élu local pendant ces six dernières années.

Des orientations personnelles et professionnelles ainsi que des divergences de points de vue font que la route n'est plus si droite. J'ai co-fondé, il y a six mois un collectif citoyen « Vivre Leers » afin d'initier une nouvelle forme d'engagement politique basée sur la démocratie participative où chaque leersois serait au cœur de l'action municipale. Chaque membre partage une même passion celle de Leers. Il est regrettable que ce collectif soit porté par une personne revancharde qui a pour seul objectif la critique non constructive de l'action municipale. La critique est intéressante si et seulement si elle reste constructive.

Enfin, je remercie sincèrement l'ensemble du Conseil municipal, la majorité qui malgré parfois de vifs échanges ensemble, a toujours été respectueuse de l'opposition. Je remercie et c'est le plus important tous les Leersois pour leur confiance. Ceci n'est pas la fin de mon histoire récente avec Leers et encore moins avec les Leersois mais juste la fin de mon action d'élu local. Je serai toujours à vos côtés pour valoriser NOTRE commune. Je ne vous dis pas Au revoir juste à Bientôt.

## En avant Leers

Nous votons le budget 2020 la semaine des élections. Il aurait été plus judicieux d'attendre le vote des Leersois du 15 mars.

Nous souhaitons qu'à l'avenir, le budget municipal soit voté au mois de décembre pour l'année qui arrive. Par ailleurs, nous pouvons voir que les finances gérées en « bon père de famille » ne le sont pas tant que cela. Des frais de fonctionnements toujours plus élevés, des services moins nombreux que les villes voisines (exemple : peu de cantonniers, pas de sécurisation des passages piétons scolaires, garderies périscolaires limitées, manque d'infrastructures culturelles) et des recettes qui ont fondu comme neige au soleil sans réel investissement.

Il existe une autre perspective...

Pour L'union de Capleers, l'Avenir de Leers et En avant Leers

Jean-Philippe ANDRIÈS  
98, rue Victor Hugo 59115 LEERS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr www.glamleers.com

Johan TCHALABI  
Tél. : 06 88 82 38 54  
johan@vivrealleers.fr

André NOWAK  
Conseiller municipal démocrate et citoyen  
Tél. : 06 11 18 14 42  
 en avant leers  
enavantleers@free.fr

## CAPLEERS

Nous votons le budget 2020 la semaine des élections. Il aurait été plus judicieux d'attendre le vote des Leersois du 15 mars.

Nous souhaitons qu'à l'avenir, le budget municipal soit voté au mois de décembre pour l'année qui arrive. Par ailleurs, nous pouvons voir que les finances gérées en «bon père de famille» ne le sont pas tant que cela. Des frais de fonctionnements toujours plus élevés, des services moins nombreux que les villes voisines (exemple : peu de cantonniers, pas de sécurisation des passages piétons scolaires, garderies périscolaires limitées, manque d'infrastructures culturelles) et des recettes qui ont fondu comme neige au soleil sans réel investissement.

Il existe une autre perspective...

Pour L'union de Capleers, l'Avenir de Leers et En avant Leers

Jérémy ROTSAERT  
Tél. : 06 87 12 03 22  
jeremy@vivrealers.fr

## Unis pour Leers

## Ce qui fait Leers

D'abord un voile de brume sur la campagne puis un ciel rouge vers le Mont St Aubert.

Le bruissement des graviers foulés et roulés sur le chemin de halage, la voix lointaine des cours de récréation, les ballons qui rebondissent dans la salle de basket, le souffre des artifices aux allumoirs, la frontière passée quatre fois par jour, la musique qui se joue à l'ombre du moulin, les coups de sifflets des tournois de foot, la transmission des actions d'entraide, les répétitions pour le spectacle de fin d'année, les amis croisés à la boulangerie, à la pizzeria....

Sa géographie, son histoire sont ce qui fait Leers. Les Leersois, les associations, les commerces, les artisans, les entreprises la font vivre et la façonnent telle que nous l'aimons. Leur engagement et la volonté d'avancer sans perdre racine la feront telle que nous l'aimerons.

« *Nous sommes comme des nains assis sur des épaules de géants. Si nous voyons plus de choses et plus lointaines qu'eux, ce n'est pas à cause de la perspicacité de notre vue c'est parce que nous sommes élevés par eux.* » Bernard de Chartres.

Mathieu JOHNSTON  
unispourleers@gmail.com  
Tél. : 06 15 41 04 94  
www.unispourleers.blogspot.com

## Naissances, mariages et décès

## Novembre 2019

## Ils ont souri à la vie

Emmie Cordier, le lundi 18

## Décembre 2019

## Ils ont souri à la vie

Auguste Grimont, le mardi 3

Marcus Grimont, le mardi 3

Anton Deboodt, le vendredi 6

Laël Elghalmy, le samedi 7

Manon Strzelczyk-Avet, le vendredi 20

Constance Helleboid, le samedi 21

Zakariya Teir, le samedi 21

Mia Dujardin-Bouquet, le dimanche 22

Célestine Kerlidou, le mercredi 25

Sandro De Sousa, le jeudi 26

Léopaul Castelin, le vendredi 27

## Ils se sont unis

Fouad Benbahlouli et Géraldine Fin, le vendredi 6

## Ils nous ont quittés

Guy Salingue, le jeudi 5

Rose Demyttenaere veuve Rys, le jeudi 5

Micheline Duprez, le lundi 9

Jacqueline Delys veuve Delattre, le jeudi 12

Christiane Noppe

veuve Derognaucourt, le jeudi 19

Laura Mancuso veuve Altimari, le lundi 23

Jeanne Vanhaesebrouck épouse Feutry, le lundi 23

Émilienne Charlet veuve Lebrun, le vendredi 27

Jacqueline Spileers veuve Fauvarque, le dimanche 29

## Janvier 2020

## Ils ont souri à la vie

Roberto Pereira-Ribeiro, le mercredi 1<sup>er</sup>

Mia Lefebvre-Deroubaix, le jeudi 16

## Ils nous ont quittés

Norbert Cluis, le dimanche 5

Michel Spriet, le lundi 6

Lionel Sainléger, le mercredi 8

Marie-Jeanne Salmanowicz épouse Dias Antunes, le samedi 18

Jacqueline Chapelle veuve Weyne, le vendredi 31

## Février 2020

## Ils nous ont quittés

Georges Druet, le samedi 1<sup>er</sup>

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

# 21<sup>ES</sup>

**SAMEDI**  
**7** 10H-19H  
MARS 2020

**DIMANCHE**  
**8** 10H-18H  
MARS 2020

# ARTISANALES

*Entrée  
Libre*



# GRANDE TOMBOLA

**1<sup>ER</sup> LOT**  
**TV LED**  
**146 CM**



**Ville de Leers**



**SALLE ALPHONSE DAUDET**

**Rue Roger Salengro**